

Service Événementiel et Vie Associative

Ville de Carqueiranne



**DEMANDE DE SALLE
DEMANDE DE MATÉRIEL**

FORMULAIRE DESTINÉ À :

**Organismes privés
à but lucratif**

**Syndic
de copropriété**

Agence

RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM ET PRÉNOM DU RÉFÉRENT DE LA DEMANDE

TÉLÉPHONE

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

ADRESSE MAIL

SALLE DEMANDÉE :

Salle Foucher : 60€/heure

Salle exposition Clair-Val : 2h = 280€ - 1/2 journée = 350€ -

Journée = 500€

Salle réunion 1 Clair-Val : 1/2 journée = 200€ - 1h = 100€

Auditorium St Vincent : 1200€ / jour

Stades : manifestations : 1100€

Séances de 2h : 115€

☐ SALLE FOUCHER [80 PERSONNES]

☐ SALLE EXPOSITION CLAIR-VAL [90 PERSONNES]

☐ GRANDE SALLE DE RÉUNION CLAIR-VAL [20 PERSONNES]

☐ PETITE SALLE DE RÉUNION CLAIR-VAL [12 PERSONNES]

☐ AUDITORIUM ST VINCENT [465 PERSONNES]

☐ STADE RIQUIER [PUBLIC : 1010 + 61 PERSONNELS]

☐ STADE TASSY [500 PERSONNES]

DATE DE LA MANIFESTATION

OBJET DE LA RÉSERVATION

HEURE DÉBUT/HEURE FIN DE LA MANIFESTATION

DE HEURES..... À HEURES.....

HORAIRES D'OCCUPATION POUR L'INSTALLATION
ET LA DESINSTALLATION

DE HEURES..... À HEURES.....

NOMBRE DE PERSONNES ATTENDUES

MATÉRIELS SOUHAITÉS - DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

NOMBRE DE TABLES RECTANGLES

NOMBRE DE CHAISES

NOMBRE DE TABLES RONDES 8 PERSONNES

NOMBRE DE TABLES RONDES 10 PERSONNES

NOMBRE DE GRILLES D'EXPOSITION

SONORISATION

NOMBRE DE MICROS

VIDÉOPROJECTEUR

ÉCRAN DE PROJECTION

LIVRAISON/RESTITUTION DES MATÉRIELS

ADRESSE

DATE ET HEURE LIVRAISON

DATE ET HEURE RESTITUTION

1. LA FICHE DE DEMANDE EST À RETOURNER AU SECRETARIAT ÉVÈNEMENTIEL ET VIE ASSOCIATIVE AU PLUS TARD 21 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE POUR LE PRÊT DE SALLE OU DE MATÉRIELS
2. LE PRÊT SERA CONSENTI EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS DES SALLES ET DES STOCKS DE MATÉRIELS, ET NE SERA EFFECTIF QU'À RÉCEPTION DU COURRIER D'AUTORISATION
3. LE BÉNÉFICIAIRE DU PRÊT DE SALLE S'ENGAGE À RESPECTER LES CONSIGNES, LIMITES D'USAGE ET INTERDICTIONS AFFICHÉES SUR PLACE
4. LE BÉNÉFICIAIRE DU PRÊT DE MATÉRIEL S'ENGAGE À ÊTRE PRÉSENT À LA LIVRAISON ET À LA RESTITUTION
5. LE MATÉRIEL PRÊTÉ EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE DEPUIS LA LIVRAISON JUSQU'À LA RESTITUTION
6. TOUTE AUTRE DEMANDE EXCEPTIONNELLE DEVRA FAIRE L'OBJET D'UN COURRIER A L'ATTENTION DE M LE MAIRE

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	
CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :	
DEMANDE ENREGISTRÉE LE	
TARIF APPLIQUÉ	
AVIS DU RESPONSABLE	

« Politique de protection des données et information sur l'utilisation
de vos données personnelles consultable en ligne sur :
<https://www.carqueiranne.fr/politique-de-gestion-des-donnees-personnelles-291.html> ».